



Janvier 2023

LE SAINT ESCOBILLOIS

Votre journal d'information municipal



DANS CETTE EDITION

RESUMES
CONSEILS
MUNICIPAUX

VIE ASSOCIATIVE

ANNONCES

INFOS PRATIQUES

A VOS AGENDAS

www.saintescobille.fr



Mesdames, Messieurs,
Saint-Escobilloises, Saint-Escobillois,

Meilleurs vœux en cette nouvelle année 2023,

Comme chaque année nous devons faire face à de nombreux défis. Certains sont connus et prévisibles, pour d'autres les semaines et mois à venir nous les ferons découvrir.

La guerre qui s'est installée à notre porte, ce peuple qu'il nous faut aider et soutenir comme nous l'avons été par le passé ; les difficultés et incertitudes économiques et sociales ; le grand défi que représente la protection de notre environnement par des changements d'attitudes, de comportements, de raisonnements. Notre force réside dans notre démocratie, notre unité nationale, régionale et locale. Faisons en sorte que cette force ne soit pas tarie par l'individualisme et le manque de vision pour les années à venir. L'optimisme et la ténacité qui nous animent nous permettront de franchir sans conteste ses obstacles.

D'immenses remerciements aux associations et bénévoles qui interviennent pour notre commune car grâce à vous, grâce à votre dévouement et votre implication nous demeurons dynamiques et unis.

Je reprendrais une phrase de Victor Hugo

Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié, sans vieillir notre cœur.

Le conseil municipal, le personnel communal, se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur, prenez soin de vous, prenez soin de vos proches.

Avec tout notre dévouement, très sincèrement

Votre maire, Yves VILLATE



Mr le Maire, Yves VILLATE et le Conseil Municipal de Saint Escobille



M. Johann MITTELHAUSSER, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne



Les Récipiendaires 2023 – Médaille d'honneur du travail

Retrouvez nous sur le site

www.saintescobille.fr

Sur Facebook Mairie de Saint-Escobille



Communication : Valérie GALOPIN
Sindie BROLIS, Christine MAERO

Le Saint Escobillois est édité par la Mairie de Saint-Escobille



Compte rendu résumé du Conseil municipal 12 Décembre 2022

Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CIG Grande Couronne

La commune détient un contrat groupe assurance statutaire pour le personnel communal se terminant au 31 décembre 2022. Les démarches administratives de renouvellement ont été entreprises par le Centre Intercommunal de Gestion de Versailles. A compter du 1er Janvier 2023 adhésion au contrat d'assurance groupe :

- pour les agents CNRACL pour les risques (Décès, accident de service et maladies professionnelles, Longue maladie/Longue durée/invalidité/disponibilité, maternité, maladie ordinaire) au taux de 6.06 % de la masse salariale et des charges patronales assurées (frais du CIG exclus) avec une franchise de 25 jours sur le(s) risque(s) de maladie ordinaire.
- pour les agents IRCANTEC pour tous les risques, au taux d'1.1 % de la masse salariale et des charges patronales assurées (frais du CIG exclus) avec une franchise de 10 jours fixes sur le risque de maladie ordinaire,

PREND ACTE que les frais du CIG, qui s'élèvent à 0.12 % de la masse salariale assurée, viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés.

Nomination du correspondant Incendie et Secours

Les services de l'Etat et le SDIS souhaitent mettre en place dans chaque commune un interlocuteur privilégié en charge des questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, Monsieur Yves VILLATE est nommé correspondant;

Adoption de la nouvelle convention de mise à disposition de la salle communale et des nouveaux tarifs de location

La convention de mise à disposition de la salle communale n'a pas été ajustée depuis 2013 ainsi que ses tarifs de location.

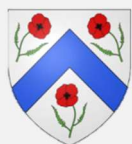
La convention de mise à disposition et une réévaluation des prix de location de la salle communale prenant en compte la hausse des charges ont été ajustés. Pour les habitants de Saint-Escobille, le tarif de location serait de 230€ la journée et de 410€ le week-end. Un chèque de caution de 1000€ sera demandé en plus. Pour les habitants hors commune, le tarif de location serait de 500€ la journée et de 800€ le week-end. Un chèque de caution de 1500€ sera demandé en plus.

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif Commune 2023.

Diverses dépenses seront à payer en investissement sur l'exercice 2023 avant l'adoption du budget primitif de la Commune, Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget Commune de 2022 : soit 139 502.5€ ventilées de la manière suivante :chapitre21(138 800.00€) chapitre20 (702.5€).

Commémoration du 11 Novembre 2022

La Municipalité, les anciens combattants de Saint Escobille, en présence des sapeurs pompiers du secteur et des écoliers ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France.



Le repas des anciens, un moment festif ...

Le CCAS a organisé Vendredi 2 Décembre 2022, le traditionnel « repas des anciens » offert aux aînés de Saint Escobille d'au moins 65 ans. La salle communale avait revêtu ses habits de fête, et Yves VILLATE a accueilli les invités dans une ambiance conviviale et chaleureuse, nos aînés se sont régalez les papilles. Cette année la magie était au rendez-vous avec Anatole, un magicien talentueux et prometteur !



Noël des enfants

Cette année, le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de Saint Escobille au Plessis Saint Benoist, le Samedi 10 décembre.

A cette occasion, une balade en Poney était offerte, avec quelques friandises, et une photo souvenir avec le Père Noël.

Le Matin, les enfants se sont réunis à la salle communale du Plessis pour écouter des contes de Noël, un atelier de création était proposé pour les enfants, un marché de Noël était organisé dans la cour de l'école, ainsi que la vente des sapins par l'association des amis de l'école.

En fin d'après-midi, les enfants ont chanté en chorale au sein de l'église accompagnés par Isabelle OLIVIER à la harpe.

Une belle journée organisée par les associations, et municipalités pour le plaisir des enfants.



Disparu depuis plus d'un siècle, la vigne signe son retour dans le sud de l'Essonne.

Jusqu'à la fin des années 1800, l'Île-de-France était le plus grand domaine viticole de France. Mais à la fin du XIXe siècle, le phylloxera, une maladie de la vigne, provoqué par un insecte du même nom (le Phylloxera de la vigne) a ravagé le vignoble français.

Une centaine d'années plus tard, 6 agriculteurs de l'Essonne et des Yvelines ont décidé de relancer la production dans cette partie de l'Île-de-France. Un projet initié par la Chambre d'agriculture d'Île-de-France en collaboration avec le domaine La bouche du Roi, viticulteur vinificateur dans les Yvelines.

C'est à Bonvilliers, Étampes, Les Granges le-Roi et Saint-Escobille (communes du PAT Sud-Essonne) ainsi qu'à Prunay-en-Yvelines et Sonchamp (78) que l'on retrouve les premiers ceps de vignes essonnien dédiés à la vinification. « Des collègues charentais venant moissonner avec moi m'ont souvent répété que certaines de mes terres étaient des « parcelles à vignes » précise Edouard Minier, agriculteur céréalier depuis 2018 et désormais viticulteur sur la commune de Saint-Escobille (CAESE). Les 6 agriculteurs ont planté chacun 11 000 ceps, à une densité de 5 500 ceps par hectare (ha) soit 2 ha par producteur.

Avec la plantation récente de 3 ha supplémentaires par l'un d'eux (automne 2022) la surface cultivée actuellement s'élève à 15 ha, dont 11 ha sur le territoire du PAT Sud-Essonne. Cela peut paraître faible en comparaison des surfaces viticoles cultivées dans certaines régions françaises, mais précisons qu'il s'agit pour Edouard Minier et ses confrères d'une diversification, et qu'ils ont quelques dizaines voire centaines d'hectares d'autres cultures : blé, colza, betteraves etc. « Le temps de travail à l'hectare est beaucoup plus important que pour les grandes cultures, et le matériel est différent, il faut donc en acheter » précise Edouard Minier. Pour limiter les dépenses, les nouveaux viticulteurs se sont associés au sein d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) : la CUMA des viticulteurs d'Île-de-France. Cela leur permet de mutualiser le matériel, mais également de faire du réseau, d'échanger sur les pratiques et de partager leurs expériences. Concernant la viticulture, les agriculteurs se sont engagés à respecter la charte de l'association des viticulteurs et vinificateurs d'Île-de-France (AVVIDF), en bannissant notamment l'utilisation de produits classés Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) ou les désherbants de synthèse pour protéger les sols. La charte complète est disponible sur le site internet de l'association : www.avvidf.fr.

Pour la vinification, c'est le domaine La bouche du Roi qui en aura la charge. Celui-ci achètera la production, assurera la vinification, la mise en bouteille et la vente.

Côté gamme, des vins « tranquilles », c'est à-dire non pétillant, blancs et rouges seront proposés. Une gamme bio est à l'étude. Parmi les cépages plantés on retrouve du Chardonnay, Pinot Noir, Merlot, Sauvignon, Chenin, Cabernet Franc, Floréal et Voltis. Les deux derniers vous sont peut-être inconnus, et c'est normal. Ce sont des ceps développés récemment par l'Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale (INRAE), beaucoup plus facile à cultiver en agriculture biologique. A la lecture de ces lignes, vous vous êtes sans doute demandé où il était possible de se procurer du vin issu de la production essonnienne ? Les premières vendanges ont eu lieu en septembre 2022 et il faut compter environ 10 mois pour voir les premiers vins blancs disponibles. Alors rendez-vous à l'été 2023 pour déguster, avec modération bien sûr, les premiers vins essonnien.

Extrait du Guide des Producteurs – PAT Sud Essonne



www.patsudessonne.fr

La communauté d'Agglomération de l'Étampois sud Essonne, la Communauté de Communes entre Juine et Renarde et la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix se sont associées pour monter un **projet alimentaire territorial (PAT) Sud Essonne** dans le but de promouvoir les produits locaux et de qualité.

www.patse.fr

RECENSEMENT DE TOUS LES PROPRIETAIRES D'OISEAUX / VOLAILLES

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

Le formulaire Cerfa ([15472*02](#)) est à compléter et à envoyer ou à déposer à la mairie pour y être enregistré. Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale.

en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

**LES LINGETTES,
NE SE JETTENT PAS
DANS LES TOILETTES**

Préservons nos ressources d'eau !

LES LINGETTES, GANTS, PROTECTIONS PÉRIODIQUES
SE JETTENT À LA POUBELLE, SINON JE RISQUE :

De boucher le système d'épuration de ma commune	De détériorer mon système sanitaire	De générer une intervention coûteuse qui pourrait impacter ma facture	De polluer l'environnement

Les Après-midi récréatives

Un jeudi sur deux, les semaines paires de 14 à 17 heures, Venez partager un moment de détente et de convivialité à la salle communale...

Prenez contact avec :

Ginette au 06 71 57 66 08

gigi_huques@live.fr

Françoise au 01 64 95 50 60

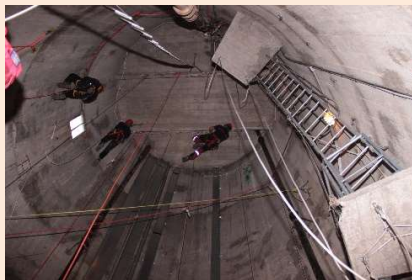
francoise.lienasson@orange.fr



Entrainement des pompiers de l'Essonne au château d'eau de Saint-Escobille

Le GRIMP des sapeurs-pompiers de l'Essonne, spécialisé dans la reconnaissance et le sauvetage dans les milieux plus difficiles que pour les équipes traditionnelles, vient s'entraîner dans le château d'eau, endroit atypique mais bien pratique !

Venez découvrir la spéléologie et le spéléodrome de Saint Escobille, Samedi 11 Février de 13H à 18h avec les Clubs de Saint Arnoult en Yvelines et des Sapeurs Pompiers de l'Essonne.



CuizBar, vous avez dit CuizBar ???

Mais qu'est ce que c'est au juste ?

Et bien, le CuizBar c'est :

-Un café cuisine itinérant. Polymorphe, on le trouve aux beaux jours sur les places de villages avec sa caravane cuisine / bar, son chapiteau parfois, puis la saison fraîche venue, il se réfugiera au chaud dans les salles des fêtes communales.

-Des personnes, une équipe qui propose des moments gourmands autour d'une cuisine familiale, réalisée autant que possible avec des produits sains, locaux, de saison, des moments vivants autour de concerts ...

Une invitation à faire ensemble, à habiter son village, l'espace public, à partager ses talents. L'équipe est ouverte à toute personnes souhaitant s'y investir. Si vous avez un peu de temps, une recette, une envie... parlons-en, nous serons ravis (demandez Charles ou Cyril).

-Des rencontres, découvertes, retrouvailles...

-Une action portée par l'association Chap'co (qui a pour objet : promouvoir les arts vivants et toutes autres formes d'art, créer un lien, susciter la curiosité) nourrit de ses nombreux partenaires : CAF, MSA, Conseil Départemental de l'Essonne, Communes bénéficiaires, Vous)





Vendredi 3 février
Cuizbar à Saint-Escobille
 (de 18 à 23h à la salle des fêtes, place de l'église)
Avec Pletzi Bandit en concert
 (Musique Klezmer / 20h30 / tout public / gratuit)



Précédé à 20h15 d'une présentation de Chap'Co,
 Les équipes, projets, actions...
buvette et restauration sur place

Calendrier janvier/mai des vendredis CuizBar
 (à conserver précieusement 😊):



20 janvier à Plessis-St-Benoist	(18-22h)
3 février à Saint-Escobille	(18-22h)
17 février à Plessis-St-Benoist	(18-22h)
10 mars aux Granges-Le-Roi	(18-22h)
17 mars à Plessis-St-Benoist	(18-22h)
7 avril à Saint-Escobille	(18-22h)
14 avril aux Granges-Le-Roi	(18-22h)
21 avril à Plessis-St-Benoist	(18-22h)
5 mai à Saint-Escobille	(18-23h)
12 mai aux Granges-Le-Roi	(18-22h)
19 mai à Authon-La-Plaine	(18-22h)

Et pour plus d'infos laissez votre mail pour recevoir la newsletter ou suivez le Facebook du CuizBar.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

2 rue du Château
91 410 Saint-Escobille



Téléphone : 01 64 95 52 62
Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr

Monsieur le Maire ,Yves VILLATE,
reçoit sur rendez-vous

Secrétaire, Estelle GARNIER

Heures d'ouvertures au public :

lundi	de 8h30 à 12h00
mardi	de 13h30 à 17h00
jeudi	de 13h30 à 18h00
vendredi	de 8h30 à 12h00
samedi	de 9h00 à 12h00



BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la **bibliothèque municipale**
vous accueillent en face de la mairie de Saint-Escobille.
<http://opac-x.bibliothequesaintescobille.biblix.net/>

Permanences

Lundi de **16h à 18h**
Mercredi de **14h à 16h**
Samedi de **10h à 12h**
Fermeture pendant
les vacances scolaires



Large choix de documents : emprunter 3 livres, 3 périodiques,
2 DVD, 2CD, à la fois pour une durée de 3 semaines avec
possibilités de demandes régulières personnalisées.



Papi Ferdinand vit seul dans sa grande ferme vide. Après un violent orage, il passe voir sa voisine, le toit de sa maison est sur le point de s'effondrer. Ses 2 petits-fils, lui suggèrent de l'inviter dans sa ferme, et de fil en aiguille la ferme va se remplir, recommencer à fonctionner ... Drôle et émouvant

Nouveauté sélectionnée par
Ginette

AGENDA



CuizBar

Vendredi 3 Février

Découverte Spéléologie

Samedi 11 Février

Soirée Saint Patrick SELS

Samedi 18 mars

CuizBar

Vendredi 7 Avril

Chasse aux œufs SELS

Lundi 10 avril

CuizBar

Vendredi 5 Mai

Commémoration

Lundi 8 Mai

Brocante SELS

Dimanche 28 mai

Feu de la St jean SELS

Samedi 24 juin



CARNET

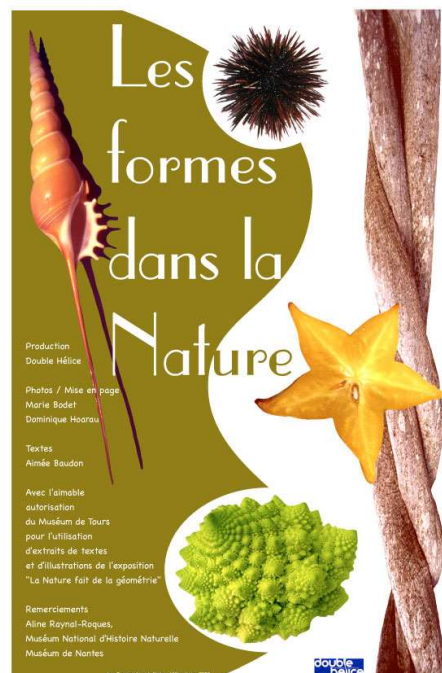
Naissances

-Nolan PERDEREAU né à Etampes le 29 octobre 2022
-Isaë Kiana Louise PESTRE née à Rambouillet
le 30 novembre 2022

Décès

Mr Mauro BOSCHI décédé le 10 décembre 2022

Exposition Bibliothèque de Saint-Escobille
du 23 janvier au 17 février 2023
aux horaires d'ouverture



Sphères, polygones, hélices, réseaux, explosions... les objets de la Nature présentent des formes fondamentales. Cette exposition nous convie à en admirer certaines. Sous cet angle, c'est un plaisir de retrouver des objets connus et d'en découvrir de plus insolites. Elle nous invite à observer le monde pour saisir l'harmonie des géométries naturelles.